



Déclaration de la nationalité française

Par **feriel**, le **08/07/2010 à 18:32**

Bonjour,rnje veut savoir est ce que c'est possible(ça m'étonne que sa soit le cas) de faire une déclaration de nationalité française pour mon grand père qui est de nationalité française(décède il y a plus de 10 ans) afin d'obtenir la CNFrnMerci d'avance.

Par **jeetendra**, le **08/07/2010 à 19:24**

Bonsoir, c'est trop tard, de toutes les façons ça n'aurait pas été possible d'avoir la nationalité Française par votre grand-père, cordialement.